



ADEUS

**SYNDICAT MIXTE POUR LE
SCHEMA DIRECTEUR
DE LA REGION DE STRASBOURG**

**COMMISSION DE TRAVAIL N°4
*ESPACES NATURELS ET ENVIRONNEMENT***

**Restitution de la réunion
du 16 décembre 1999**

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASBOURGEOISE**
9, Rue Brûlée + B.P. 47R2
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus délégués

Madame	MEYER Danièle	Maire de la commune de Rhinau Présidente de la commission 4
Messieurs	HELFTER Jacques	Maire de la commune de Witternheim
	STEINMETZ Hubert	Maire de la commune de Mommenheim
	KAMMERER Gérard	Maire de la commune de Plobsheim
	SCHULTZ Georges	Maire de la commune d'Alteckendorf
	SCHALL Antoine	Maire de la commune d'Osthoffen
	GALEA Jean Michel	Maire de la commune de Hindisheim <i>suppléant de Monsieur Théo Schnee</i>
	BAUMERT Roger	Vice-Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg
	MOSER Marc	Communauté de communes de la Basse-Zorn

Personnes publiques associées

Messieurs	RALUY Philippe	Direction départementale de l'équipement
	CLAVERIE Jean Claude	Direction départementale de l'équipement
	CHRETIEN Hervé	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
	ZAEPFEL André	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
	SIMON Thierry	Direction régionale de l'environnement
	COURTES André	Direction régionale et départementale jeunesse et sports
	MATEJA Jean-Lou	Service départemental d'aménagement et d'urbanisme - Conseil Général du Bas-Rhin
	SIEBERT Christine	Région Alsace
	STAMMBACH Harald	Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

Participants allemands

Messieurs BAKAUS Rafael Ortenaukreis
SCHNEIDER Siegfried Ville de Kehl

Autres participants

Messieurs REVERDY Michel Directeur du Syndicat Mixte
ZAMMITE Jean Marie Communauté Urbaine de Strasbourg - Service de
l'environnement

Participants de l'Agence d'Urbanisme

Mesdames DEBACQ Laurence Animatrice de la commission 4
MASTELLI Géraldine Responsable thématique de la commission 4
Messieurs MEYER Christian
DIEBOLD Francis

PERSONNES EXCUSÉES

Messieurs SCHNEE Théo Maire de la commune d'Erstein
représenté par Monsieur Galéa
KLEIN Constant Maire de Hipsheim
FUCHSBAUER Chambre de métiers
ZUGMEYER Chambre d'agriculture

POINTS-CLES DE LA REUNION

1. La commission adopte la démarche générale de réunion proposée ainsi que le programme de travail présenté et qui sera développé au cours de quatre réunions (voir détails en annexe) :
 - Les nuisances et les risques technologiques et naturels
 - L'eau
 - Les espaces non bâtis
 - Le paysage et le patrimoine.

2. Ces réunions auront lieu aux dates suivantes :
 - le 23 mars 2000 à 14 h 30 (lieu à définir)
 - le 15 juin 2000 à 14 h 30 (lieu à définir)
 - le 20 octobre 2000 de 10 h à 17 h avec sortie sur le terrain (lieu envisagé : Plobsheim)
 - le 9 novembre 2000 (lieu à définir)

Une réunion de synthèse se tiendra le 25 janvier 2001.

Madame la Présidente propose aux élus d'accueillir l'une ou l'autre réunion de commission. Ceux qui le souhaitent le lui feront savoir.

3. Thème de la réunion du 23 mars 2000 : «Les nuisances et les risques technologiques et naturels».

4. Il est rappelé que le thème général de cette commission est en interaction avec ceux traités dans les autres commissions. Les connections thématiques seront mises en évidence au fur et à mesure des travaux. La possibilité d'organiser des réunions communes avec les autres commissions a été évoquée pour aborder les questions transversales.

Outre son caractère transversal, ce thème revêt aussi une importance particulière par les aspects transfrontaliers qu'il y aura lieu d'aborder.

5. Est posée la question des données, de leur disponibilité et de leur analyse de part et d'autre du Rhin.

En ce qui concerne les données du côté français, l'Etat indique qu'il actualisera tout au long de la procédure de révision le contenu du «porter à connais-

sance» avec pour objectif d'enrichir le débat. Ce «porter à connaissance» permet d'ores et déjà de communiquer un certain nombre d'informations concernant les projets d'intérêt général, les servitudes et les contraintes fortes intéressant le territoire du schéma directeur. Un certain nombre d'informations sont en cours de cartographie à l'échelle du 1/25 000. En ce qui concerne les risques sismiques, Monsieur Raluy recommande que soient rappelées les règles de construction susceptibles d'être prises en compte. Il suggère que la traduction spatiale des orientations se fasse en plusieurs niveaux : protection forte, protection moins forte, pas de protection.

Monsieur Schneider explique que les informations concernant la partie allemande du territoire d'étude existent à différents niveaux. Celles-ci sont nombreuses et le cadre est complexe. La difficulté consistera à réunir toutes ces informations et à «filtrer» ce qui est le plus important. Il se dit prêt à contribuer à ces travaux.

Il y aura également lieu de prendre connaissance du contexte législatif allemand et de disposer de la cartographie des protections réglementaires.

6. L'Etat rappelle que dans le cadre des politiques nationales, il veillera, durant l'élaboration du schéma directeur, à la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations dont : l'équilibre entre le «rural» et l'«urbain», la protection des paysages et des ressources naturelles, la préservation du patrimoine historique, architectural urbain, archéologique et écologique.
7. Madame la Présidente appuie Monsieur Baumert en précisant que les préoccupations environnementales ne se limitent pas aux seuls aspects de protection. Il s'agit d'aller au-delà de cette notion, en développant une vision sur sur l'avenir, dans une optique de développement durable.
8. Madame la Présidente demande que les participants mettent à disposition de l'ADEUS la documentation utile aux travaux.
Il y a lieu de faire parvenir très rapidement celle nécessaire à la réunion du 23 mars 2000 sur les nuisances et les risques technologiques et naturels.

9. Enfin, il est convenu de faire parvenir les documents nécessaires aux participants suffisamment tôt avant les réunions afin de préparer la réflexion et alimenter les débats de la commission.

Danièle MEYER
Présidente de la Commission n° 4

Pièces jointes :

1. *Le schéma directeur : définition. Démarche d'élaboration du schéma directeur. Le déroulement des études transfrontalières.*
2. *Eléments de connaissance sur l'environnement présentés en séance.*
3. *Programme de travail.*
4. *Ordre du jour type.*
5. *Fiche thématique.*